



# Le baptême est la demande à Dieu d'une bonne conscience Cela exclut-il les enfants du baptême?

« C'était une figure du baptême qui vous sauve, à présent, et par lequel on ne se débarrasse pas de la souillure de la chair, mais qui est la demande à Dieu d'une bonne conscience, par la résurrection de Jésus-Christ. »

1 Pierre 3.21

1. Traduction
2. Mise au point
3. Signification
4. Application
5. Conclusion

Le texte de 1 Pierre 3.21 est parfois cité pour tenter de prouver que le baptême des enfants des croyants serait contraire à la volonté de Dieu. Ce passage enseignerait, nous dit-on, que la personne devrait faire une action consciente et responsable pour pouvoir être baptisée, ce qui exclurait forcément les petits enfants du baptême. Que faut-il en penser?

Ce texte n'est pas le plus facile de la Bible. Et quand je parle de ce texte, je veux dire tout le passage, des versets 18 à 22, surtout le verset 19. Mais ici, limitons-nous au verset 21. Commençons par la *traduction*. Par la suite, j'élargirai le sujet en faisant une *mise au point*, en approfondissant la *signification* et enfin en suggérant des pistes d'*application* pratique.

## 1. Traduction

Les différentes traductions ne rendent pas toutes ce verset de la même façon.

Segond (1910) : « Cette eau était une figure du baptême, qui n'est pas la purification des souillures du corps, mais l'engagement d'une bonne conscience envers Dieu, et qui maintenant vous sauve, vous aussi, par la résurrection de Jésus-Christ. »

La TOB (1972) : « C'était l'image du baptême qui vous sauve maintenant : il n'est pas la purification des souillures du corps, mais l'engagement envers Dieu d'une bonne conscience; il vous sauve par la résurrection de Jésus-

Christ. » (La note en bas de page ajoute ceci : « *Soit engagement, sens attesté dans les documents profanes et bien en rapport avec la liturgie baptismale; soit demande à Dieu d'une bonne conscience* »).

Segond à la Colombe (1978) : « *C'était une figure du baptême qui vous sauve, à présent, et par lequel on ne se débarrasse pas de la souillure de la chair, mais qui est la demande à Dieu d'une bonne conscience, par la résurrection de Jésus-Christ.* »

Français courant (1983) : « *Cette eau était une image du baptême qui vous sauve maintenant : celui-ci ne consiste pas à laver les impuretés du corps, mais à demander à Dieu une conscience pure. Il vous sauve grâce à la résurrection de Jésus-Christ.* »

Le Semeur (1991) : « *C'est ainsi que vous êtes sauvés maintenant, vous aussi : ces événements préfiguraient le baptême. Celui-ci ne consiste pas à laver les impuretés du corps, mais à s'engager envers Dieu avec une conscience pure.* » (La note en bas de page ajoute ceci : « *Autres traductions : "mais à demander à Dieu d'avoir une conscience pure" ou "mais en la demande à Dieu faite par une conscience pure".* »).

NBS (2002) : « *C'était une figure du baptême qui vous sauve à présent — baptême qui n'ôte pas la saleté de la chair, mais qui est l'engagement envers Dieu d'une bonne conscience — par la résurrection de Jésus-Christ.* »

Segond 21 (2007) : « *C'était une figure : nous aussi maintenant, nous sommes sauvés par un baptême qui ne consiste pas dans la purification d'une impureté physique, mais dans l'engagement d'une bonne conscience envers Dieu.* »

En comparant ces quelques traductions, nous voyons déjà se dessiner à l'horizon un problème de traduction : Est-il question d'un *engagement* envers Dieu fait avec une bonne conscience ou est-il question d'une *demande* faite à Dieu pour obtenir une bonne conscience? La vieille Segond, la NBS et la Segond 21 optent pour la première possibilité, tandis que la Segond révisée (à la Colombe) et la Français courant optent pour la deuxième, alors que la Bible du Semeur et la TOB optent pour la première dans le texte principal et pour la deuxième dans leurs notes...<sup>1</sup>

Le texte grec utilise le mot « épérôtèma », qui est employé uniquement ici dans tout le Nouveau Testament, ce qui ne nous avance pas beaucoup... Dans la traduction grecque de l'Ancien Testament (Septante ou LXX), ce mot se trouve une seule fois en Daniel 4.14 (ou 17, selon les Bibles) : « *Cette résolution est un ordre [requête] des saints...* » Le mot « épérôtèma » traduit ici le mot hébreu « she'élah », qui veut dire « demande », « requête », « pétition ». Le traducteur grec de l'AT a donc traduit le mot hébreu « requête » par notre « épérôtèma ». Un seul autre texte pour établir le sens d'un mot, c'est mince, mais c'est un début.

Revenons au NT. En grec, il y a aussi le verbe « épérôtaô » de même famille que « épérôtèma », comme il arrive si souvent en grec et dans d'autres langues (ex. : parole, parler; demande, demander, etc.). Ce verbe « épérôtaô » est utilisé 56 fois dans le NT. Mon petit dictionnaire grec le traduit par « interroger » ou « réclamer ». Par acquit de conscience (puisque'il est question d'une bonne conscience!), j'ai vérifié les 56 versets en question, et dans tous les cas, sans exception, le verbe

<sup>1</sup> Le même problème apparaît dans les traductions anglaises. D'une part, nous avons : « *the answer of a good conscience toward God* » (KJV, NKJV), « *the pledge of a good conscience toward God* » (NIV); d'autre part, nous avons : « *an appeal to God for a good conscience* » (NASB, ESV), « *an appeal to God for a clear conscience* » (RSV).

« épérôtaô » signifie « demander », « poser une question », « interroger », « questionner »<sup>2</sup>. Il est impossible de traduire le verbe « épérôtaô » par « s'engager ». Aucun verset ne permet un tel sens et aucun dictionnaire que je possède ne suggère un tel sens. Il est donc très difficile de comprendre comment on pourrait traduire le nom « épérôtèma » par « engagement ».

Il existe aussi un autre verbe de même famille, « érôtaô » (sans le préfixe « ép »), qui veut dire invariablement : « poser une question », « interroger quelqu'un », « demander quelque chose », ou encore « adresser une demande », « prier ». Ce mot est employé plus d'une soixantaine de fois dans le NT. Encore une fois, aucune trace d'engagement...<sup>3</sup>

La définition que le dictionnaire spécialisé Kittel donne de notre mot « épérôtèma » m'apparaît donc tout à fait justifiée :

« This word means "question". The only NT instance is in 1 Pet. 3.21, which perhaps rests on the use in the LXX for an oracular question addressed to God, so that we are to translate "request". Baptism does not confer physical cleansing but saves as a request for forgiveness; the author perhaps avoids the idea of spiritual cleansing so as to stay clear of magical conceptions.<sup>4</sup> »

Ainsi, d'après le TDNT, le mot signifie « question », « demande », « requête ».

J'ai aussi vérifié un autre dictionnaire spécialisé<sup>5</sup> qui a pour utilité de comparer les mots du NT avec l'usage qui en est fait dans la littérature grecque de l'Antiquité. Pour notre mot, deux définitions sont données : (1) « question » (avec des exemples chez Hérodote, Thucydide, le Siracide et Hermas); (2) « request », « appeal » (avec l'exemple de 1 Pi 3.21), puis curieusement on ajoute que, dans 1 Pierre 3.21, le mot pourrait aussi vouloir dire « pledge » (engagement, promesse), mais sans donner aucune référence à d'autres littératures anciennes... On nous réfère seulement à un autre dictionnaire et à des articles dans des revues spécialisées! On se serait pourtant attendu que ce soit ce dictionnaire qui nous fournisse des pistes dans la littérature grecque ancienne, c'est son rôle! Je ne sais donc pas d'où l'idée d'un « engagement » pourrait bien venir, à part de copier l'idée d'un dictionnaire à un autre...

La note en bas de page de la TOB ne nous avance pas davantage lorsqu'elle nous dit que « engagement » serait « un sens attesté dans les documents profanes », puisque la note ne nous dit pas de quels documents profanes il s'agit. Il faudrait les croire sur parole! De toute manière, même si

2 Pour s'en convaincre, voici tous ces textes : Mt 12.10; 16.1; 17.10; 22.23,35,41,46; 27.11; Mc 5.9; 7.5,17; 8.23,27,29; 9.11,16,21,28,32,33; 10.2,10,17; 11.29; 12.18,28,34; 13.3; 14.60,61; 15.2,4,44; Lc 2.46; 3.10,14; 6.9; 8.9,30; 9.18; 17.20; 18.18,40; 20.21,27,40; 21.7; 22.64; 23.6,9; Jn 9.23; 18.7; Ac 5.27; 23.34; Rm 10.20; 1 Co 14.35; en passant, Rm 10.20 cite És 65.1 qui utilise en hébreu le verbe « sha'al », de même famille que notre nom « she'élah » de Dn 4.14; il y a donc de la cohérence dans les deux traductions.

3 Pour s'en convaincre, voici tous ces textes : Mt 15.23; 16.13; 19.17; 21.24; Mc 4.10; 7.26; 8.5; Lc 4.38; 5.3; 7.3-4,36; 8.37; 9.45; 11.37; 14.18-19,32; 16.27; 19.31; 20.3; 22.68; 23.3; Jn 1.19,21,25; 4.31,40,47; 5.12; 8.7; 9.2,15,19,21,23; 12.21; 14.16; 16.5,19,23,26,30; 17.9,15,20; 18.19,21; 19.31,38; Ac 1.6; 3.3; 10.48; 16.39; 18.20; 23.18,20; Ph 4.3; 1 Th 4.1; 5.12; 2 Th 2.1; 1 Jn 5.16; 2 Jn 1.5.

4 *Theological Dictionary of the New Testament*, Abridged in one volume, p. 262.

5 W. Bauer, *A Greek-English Lexicon of the New Testament and Other Early Christian Literature*.

certain documents profanes utilisaient ce mot dans ce sens, cela ne prouve nullement que ce mot ait ce sens dans 1 Pierre 3.21, puisque rien dans la Bible ne nous indique la possibilité d'un tel sens. On tourne en rond avec « engagement », tandis que pour « demande », le sens est clairement attesté dans la Bible au moyen des mots de même famille.

En conclusion pour la traduction, le choix de la Colombe et de la Français courant m'apparaît plus justifié que celui des autres traductions citées. J'opte donc pour « *une demande à Dieu d'une bonne conscience* ».

## **2. Mise au point**

Il reste à savoir qui fait cette demande, à quel moment cette demande est faite et sur quoi repose l'audace de présenter à Dieu cette demande... Mais avant de présenter l'étude et l'analyse du texte lui-même, j'aimerais faire quelques mises au point importantes.

Cette mise au point exige que nous regardions notre texte à travers les lunettes des autres, plus exactement, pour les uns, à travers la compréhension baptiste du baptême, et pour les autres, à travers la compréhension réformée du baptême. C'est un exercice qui n'est pas toujours facile et qui demande humilité, honnêteté et connaissance du point de vue de l'autre. Avant cette mise au point, je dois d'abord préciser deux choses.

*Premièrement*, quand je parle ici de « baptistes », c'est simplement par souci de brièveté; je désigne par ce nom tous ceux qui rejettent le baptême des enfants des croyants et qui croient au baptême des croyants seulement.

*Deuxièmement*, bien des commentateurs, baptistes, réformés ou autres, ne s'aventurent pas trop loin avec ce texte jugé complexe et difficile. Je ne peux donc pas dire que tous les baptistes ou que tous les réformés utilisent ce texte pour appuyer leur position ou qu'ils y voient tous un argument solide contre la position de l'autre, loin de là<sup>6</sup>. Je parlerai donc ici du « point de vue baptiste » simplement dans le sens où, *parfois*, certains de nos frères baptistes vont citer 1 Pierre 3.21 pour essayer de prouver que les réformés ont tort de baptiser leurs enfants.

### **a. La demande ou l'engagement : quand et par qui?**

Cela dit, essayons maintenant nos lunettes « baptistes » et « réformées ». Quand nous lisons 1 Pierre 3.21, au moins deux questions nous viennent à l'esprit : « *Quand cette demande d'une bonne conscience est-elle faite?* » et « *Qui fait cette demande?* » Les baptistes répondent généralement que c'est *avant* le baptême que la demande est faite (ou que c'est *au moment* du baptême que l'engagement est pris, si l'on utilise l'autre traduction également suggérée). Ils répondent également que c'est *la*

---

6 J'ai par exemple en ma possession un livre de 284 pages écrit entièrement dans le but de prouver qu'il faudrait baptiser des croyants uniquement, et pas leurs enfants en bas âge, et l'auteur baptiste ne cite pas une seule fois 1 Pierre 3.21 à l'appui de ses arguments! Il connaît pourtant ce texte puisqu'il le cite lorsqu'il discute du mode du baptême, par immersion ou par aspersion, en disant qu'il s'agit d'un texte difficile à comprendre... J'ai par contre un autre livre baptiste qui dit fermement et catégoriquement que ce texte exclut de manière décisive les enfants du baptême, car les enfants, dit-il, ne peuvent pas répondre avec une bonne conscience...

personne baptisée qui fait cette demande (ou qui prend cet engagement). Pour eux, la réponse à nos deux questions semble évidente. Mais le texte dit-il les choses aussi clairement que cela?

Comprenons-nous bien. Tous, baptistes et réformés, s'entendent pour dire que, d'après ce texte, il existe *un lien* entre l'administration du baptême et la demande à Dieu d'une bonne conscience (ou l'engagement envers Dieu d'une bonne conscience). C'est le Saint-Esprit à travers la lettre de Pierre qui établit ce lien. Toute la question est de savoir quel est précisément ce lien. Baptise-t-on une personne *parce qu'elle* a demandé à Dieu une bonne conscience (ou *parce qu'elle* s'engage envers Dieu avec une bonne conscience)? Ou baptise-t-on une personne *parce que Dieu veut* donner à cette personne un grand encouragement à demander à Dieu une bonne conscience (ou un grand encouragement à s'engager envers Dieu avec une bonne conscience)?

Autrement dit, le baptême est-il le témoignage *de la foi* de la personne baptisée ou est-il le témoignage *de la promesse* de Dieu envers la personne qui doit répondre avec foi? Le baptême est-il le témoignage de ce que Jésus-Christ a fait *en nous*, par son Esprit, dans notre conscience et dans notre cœur, ou est-il le témoignage de ce que Jésus-Christ a fait *pour nous*, sur la croix, et qu'il promet d'appliquer par son Esprit dans notre conscience et dans notre cœur?

C'est là toute la question! Car c'est là toute la différence entre baptistes et réformés! La question de fond qui différencie baptistes et réformés n'est pas simplement le baptême des enfants, mais plus profondément le but et l'utilité du baptême. Pourquoi Dieu nous a-t-il donné le baptême? À quoi nous sert-il? Quelle en est l'utilité pour nous? Est-ce pour témoigner de notre foi ou est-ce pour témoigner de la fidélité de Dieu qui nous encourage à vivre par la foi? La réponse à cette question déterminera en grande partie si, oui ou non, nous devons ou pouvons baptiser les enfants des croyants. Évidemment, une telle question dépasse largement l'étude d'un seul verset, mais quand on étudie ce verset, il faut avoir cette question à l'esprit. Car alors, en ayant cette question à l'esprit, il ne sera pas si simple de rejeter la position réformée à partir de ce seul verset.

Pierre lui-même, dans son texte, ne nous dit pas de façon détaillée quelle est l'utilité du baptême. Il ne précise pas non plus si la demande à Dieu doit être faite (ou si l'engagement envers Dieu doit être pris) le jour même du baptême, avant le baptême ou après le baptême. Il ne dit pas non plus si c'est la personne baptisée qui fait cette demande (ou qui prend cet engagement) ou si une autre personne peut ou doit le faire à sa place, du moins pendant son jeune âge. Du point de vue baptiste, on suppose souvent que la réponse à ces questions est évidente. Mais je crois qu'il est utile de nous les poser, pour nous apercevoir qu'en réalité elles ne sont peut-être pas si évidentes que cela à répondre à partir de notre seul texte. (J'essaierai quand même, un peu plus loin, de chercher quelques lumières supplémentaires à ces questions à partir du texte lui-même. Il faut prendre patience avec moi!).

## **b. La demande ou l'engagement : avant le baptême?**

Supposons alors un instant avec les baptistes que la demande à Dieu doive être faite *avant le baptême* (ou que l'engagement envers Dieu doive être pris *le jour du baptême*). Cela exclut-il nécessairement le baptême des enfants des croyants? Non, pas du tout! Tous ceux qui ont déjà assisté à des baptêmes d'enfants de croyants dans une Église réformée savent que les parents de l'enfant doivent confesser

leur foi devant Dieu et prendre devant Dieu des engagements solennels, promettant d'éduquer cet enfant dans la foi. Une demande est également adressée à Dieu dans la prière afin que ces parents aient la force, l'amour et la sagesse d'éduquer et de guider cet enfant dans la foi, et afin que cet enfant soit sauvé, lavé, purifié de ses péchés et qu'il apprenne à vivre comme disciple de Jésus-Christ. Un engagement d'une bonne conscience est pris devant Dieu (par les parents) et une demande d'une bonne conscience est présentée à Dieu (par le pasteur, une personne de l'assemblée ou les parents eux-mêmes) pour que l'enfant soit purifié de ses péchés par le sang de Jésus-Christ et qu'il apprenne à vivre et grandir comme son disciple, selon les promesses qui se rattachent à son baptême.

Ainsi, même si nous n'avons pas encore prouvé d'après 1 Pierre 3, que la demande doit être faite avant le baptême (ou que l'engagement doit être pris au moment du baptême), je n'ai aucun problème en tant que réformé avec cette possibilité. *Nous croyons qu'il existe un lien étroit entre l'administration du baptême et la nécessité comme parents de s'engager devant Dieu et de lui demander qu'il accorde une bonne conscience à notre enfant baptisé.*

Nous comprenons ce lien sur la base de *l'alliance*, en vertu de laquelle Dieu a promis d'être notre Dieu et celui de nos enfants (Gn 17.7; Ac 2.39; Ac 16.31), et en vertu de laquelle les parents ont des privilèges et des obligations envers les enfants que Dieu leur a confiés. L'utilité du baptême est de nous rappeler et de nous assurer de la validité de ces promesses, pour nous et pour nos enfants. La signification du baptême de nos enfants implique par conséquent que, comme parents, nous soyons engagés dans l'alliance de Dieu et dans l'éducation de nos enfants, et que nous lui demandions son secours en Jésus-Christ.

Du point de vue réformé, des parents chrétiens qui refuseraient de faire baptiser leurs enfants devraient être enseignés, encouragés, exhortés et réprimandés par l'Église, car au fond ils méprisent et rejettent les promesses de Dieu représentées et attestées par le baptême. D'autre part, des parents chrétiens qui demanderaient le baptême pour leur enfant, mais qui refuseraient de croire aux promesses de Dieu pour cet enfant et qui ne seraient pas prêts à s'engager à l'éduquer dans la foi chrétienne et à prier pour eux, devraient se voir refuser le baptême de leur enfant, car ils ne croient pas vraiment que Dieu les aidera selon ses promesses.

La seule façon d'avoir un problème avec le baptême d'un bébé conjoint à une demande ou à un engagement avant ou au moment du baptême est de supposer que la demande doit être faite (ou que l'engagement doit être pris) *uniquement par la personne baptisée* et qu'en aucun cas les parents ou la communauté chrétienne ne sont impliqués dans ce que Pierre dit en 1 Pierre 3. Évidemment, dans un tel cas, les enfants des parents chrétiens seraient forcément exclus du baptême, non parce qu'ils sont pécheurs ou rebelles, mais parce qu'ils sont vus et traités comme des individus isolés de leurs parents et de la communauté de l'alliance...

### **c. La demande ou l'engagement : par la personne baptisée?**

Supposons maintenant avec les baptistes que la demande à Dieu d'une bonne conscience doit être faite (ou que l'engagement envers Dieu d'une bonne conscience doit être pris) *par la personne baptisée*. Cela exclut-il nécessairement le baptême des enfants? Non, pas du tout! Tous ceux qui ont déjà assisté

à des professions de foi de jeunes adultes dans une Église réformée savent que ces jeunes, qui ont déjà été baptisés lorsqu'ils étaient petits, confessent maintenant eux-mêmes publiquement le beau nom de Jésus-Christ et prennent l'engagement solennel, dans une bonne conscience, de marcher avec lui toute la vie. Ils invoquent Dieu en compagnie de l'assemblée des croyants pour demander à Dieu son aide afin qu'ils continuent de vivre par la grâce de Dieu, qu'ils soient continuellement purifiés de leurs péchés et progressivement sanctifiés par son Esprit. Ils font à Dieu une demande d'une bonne conscience et devront continuer de faire cette prière toute leur vie en basant leur foi sur la promesse de Dieu en Jésus-Christ, promesse représentée et attestée par leur baptême.

C'est la raison pour laquelle, lors d'une profession de foi publique, le pasteur explique auparavant que cette confession est une réponse au baptême reçu lorsque la personne était bébé. La personne qui est maintenant assez grande pour répondre de manière responsable répond par la foi aux promesses que Dieu lui a signifiées et scellées par son baptême et demande à Dieu de continuer de lui donner une bonne conscience par le sang de Jésus-Christ.

Ainsi, même si nous n'avons pas encore prouvé d'après 1 Pierre 3, que c'est *la personne baptisée elle-même* qui doit demander à Dieu une bonne conscience (ou prendre un engagement envers Dieu), je n'ai aucun problème en tant que réformé avec cette possibilité. *Nous croyons qu'il existe un lien étroit entre l'administration du baptême et la nécessité pour l'enfant baptisé de s'engager un jour personnellement pour Dieu et de demander personnellement à Dieu une conscience purifiée.*

Nous comprenons ce lien sur la base de *l'alliance*, en vertu de laquelle Dieu a promis d'être notre Dieu et celui de nos enfants, et en vertu de laquelle les enfants des croyants ont des privilèges et des obligations devant Dieu qu'ils doivent assumer personnellement à mesure qu'ils grandissent et quand ils atteignent l'âge de maturité. L'utilité du baptême est de nous rappeler et de nous assurer de la validité de ces promesses, pour nous et pour nos enfants. La signification du baptême de nos enfants implique par conséquent que, comme enfants de parents chrétiens, nous prenions nos engagements dans l'alliance de Dieu et que nous lui demandions son secours en Jésus-Christ.

Du point de vue réformé, quelqu'un qui a été baptisé quand il était bébé, qui grandit, qui devient adulte et qui ne vient jamais lui-même à la foi doit être encouragé, exhorté et réprimandé par l'Église, car s'il persiste dans cette voie, il ne sera pas sauvé, mais le jugement de Dieu demeure sur lui, car il méprise et rejette les promesses de Dieu représentées et attestées par son baptême.

La seule façon d'avoir un problème avec le baptême d'un bébé conjoint à une demande ou à un engagement par la personne baptisée est de supposer que la demande *personnelle* doit être faite (ou que l'engagement personnel doit être pris) *nécessairement avant ou au moment du baptême* et qu'en aucun cas le baptême ne peut être un appel de Dieu à répondre par la foi en ses promesses *plus tard* dans la vie. Évidemment, encore une fois, dans une telle perspective, les enfants des parents chrétiens sont forcément exclus du baptême, non parce qu'ils sont pécheurs ou rebelles, mais parce qu'ils sont trop jeunes pour prier Dieu ou pour s'engager envers lui...

#### **d. Le texte n'exclut pas les enfants du baptême**

Ainsi, du point de vue baptiste, les enfants des croyants seraient exclus du baptême et de ce que Pierre nous dit en 1 Pierre 3.21 pour les deux raisons suivantes : D'abord parce qu'ils sont vus et traités comme *des individus isolés* de leurs parents et de la communauté de l'alliance; ensuite parce qu'ils sont *trop jeunes* pour prier Dieu ou pour s'engager envers Dieu, et non simplement parce qu'ils seraient pécheurs et manifestement rebelles à Dieu. Je poserais alors une question à mes frères baptistes. Nos jeunes enfants n'ont-ils pas, eux aussi, une conscience créée par Dieu? Une conscience certes encore trop jeune pour être exercée de manière responsable sans l'aide de leurs parents, mais une conscience tout de même déjà corrompue par le péché, ayant besoin d'être purifiée par le sang de Jésus?

Si le péché d'Adam et Ève a eu des répercussions désastreuses sur eux, dès leur conception, sans qu'ils s'en soient rendu compte et sans leur volonté (Ps 51.7), et si le diable leur a injecté un poison mortel à travers leurs parents pécheurs, *Jésus*, lui, dans sa grâce, n'aurait-il pas en réserve quelque chose de meilleur pour eux dès leur plus jeune âge, par le biais de sa Parole et des promesses qui y sont contenues pour eux, et par le biais des parents chrétiens que Dieu leur a donnés, sans que ces enfants s'en rendent compte et sans leur volonté? À notre époque devenue très individualiste, il est facile de lire un verset de la Bible d'une manière qui élève notre capacité individuelle de croire et de marcher avec Dieu; il est facile d'exclure ou de négliger les enfants des familles chrétiennes, mais il n'est pas aussi facile de voir comment s'articule positivement le plan rédempteur de Dieu *pour la famille* et ni de développer une approche chrétienne solide concernant *l'éducation des enfants* dans la foi... À réfléchir!

En conclusion de cette « mise au point », pour pouvoir utiliser 1 Pierre 3.21 comme argument contre les réformés et contre le baptême des enfants des croyants, il faut soutenir que ce verset affirme *à la fois* la nécessité d'une demande d'une bonne conscience *avant le baptême* (ou d'un engagement avec une bonne conscience *le jour même du baptême*) ET la nécessité que cette demande soit formulée (ou que cet engagement soit pris) *par la personne baptisée*. Or, j'ai bien de la difficulté à voir comment on pourrait arriver même à prouver l'une OU l'autre de ces conditions à partir de ce texte. Cela me semble d'autant plus difficile de prouver que ces DEUX conditions sont nécessairement réunies. Étant donné que Pierre en dit si peu, je trouve que c'est exiger beaucoup de choses d'un seul petit verset, de surcroît difficile à interpréter.

Ayant dit tout cela, je ne pense pas que nous ayons encore avancé beaucoup dans la compréhension même de notre texte, mais au moins cette petite mise au point permettra peut-être aux baptistes de ne pas trop espérer que ce texte leur fournisse des munitions fatales contre leurs frères réformés, et cela permettra peut-être aussi aux réformés de ne pas trop craindre de coups mortels de la part de leurs frères baptistes...

### **3. Signification**

J'examinerai maintenant le texte de 1 Pierre 3.21 et son contexte, pour essayer de mieux comprendre ce que la Parole de Dieu est en train de nous dire.



## **a. Quand cette demande d'une bonne conscience est-elle faite?**

Je reviens donc sur une question déjà posée : *Quand cette demande d'une bonne conscience est-elle faite?* Je rappelle d'abord que la traduction « *demande à Dieu d'une bonne conscience* » me semble meilleure que, par exemple, « *engagement envers Dieu d'une bonne conscience* ». Dans mes lectures, je me suis aussi rendu compte que certains commentateurs tournaient le sens de ce texte autrement. Par exemple, certains admettent que le mot « *épérôtèma* » veut effectivement dire « *demande* », mais pensent qu'il s'agirait de la demande adressée à la personne baptisée, c'est-à-dire qu'il s'agirait des questions qui lui sont posées au moment où la personne s'apprête à se faire baptiser, pour qu'elle y réponde en toute bonne conscience. On traduit alors « *une réponse à Dieu d'une bonne conscience* ». On reconnaît qu'il s'agit d'une « *demande* », mais on tourne le sens à l'envers! Dans ce cas, le « *quand* » serait évidemment le moment du baptême (comme pour la traduction « *engagement* »), lorsque les questions sont posées et que la réponse est donnée.

Une telle traduction n'a toutefois pas de sens, car si l'on reconnaît que le mot veut dire « *demande* », on doit aussi reconnaître que, dans le grec, toute l'expression va ensemble : « *demande à Dieu* » (« *épérôtèma eis théon* », « *eis* » indique la direction : « *vers* »). C'est à Dieu que la demande d'une bonne conscience est adressée. Dans ce cas, je ne vois pas comment on peut soutenir que cette demande doit nécessairement être faite au moment du baptême. Elle est certes faite *en lien* avec le baptême, mais est-elle *conditionnelle* à l'administration du baptême? Voilà qui apparaît bien moins clair pour moi. En voici les raisons.

### **1) Trois indications temporelles**

L'ensemble de ce court passage (les versets 18 à 22) contient trois indications temporelles : (1) « *une seule fois* »; (2) « *autrefois* », « *lorsque* », « *aux jours de Noé* »; (3) « *à présent* » ou « *maintenant* ». La première expression se rapporte au moment où Jésus est mort : « *Christ aussi est mort une seule fois pour les péchés* » (v. 18). Cet événement s'est accompagné de sa résurrection et de sa glorieuse montée au ciel (v. 18 et v. 22). La deuxième expression nous fait faire un grand bond en arrière et se rapporte au temps de Noé et du déluge :

« *... qui avaient été rebelles autrefois, lorsque la patience de Dieu se prolongeait, aux jours où Noé construisait l'arche dans laquelle un petit nombre de personnes, c'est-à-dire huit, furent sauvées à travers l'eau.* »

Il s'agit de la période précédant le déluge, puis pendant laquelle l'arche fut construite, et enfin pendant le temps que dura le déluge et la protection des huit personnes dans l'arche. La troisième expression nous fait faire un nouveau bond, cette fois-ci en avant par rapport au temps du ministère terrestre de Jésus et par rapport au temps du déluge :

« *C'était une figure du baptême qui vous sauve, à présent, et par lequel on ne se débarrasse pas de la souillure de la chair, mais qui est la demande à Dieu d'une bonne conscience, par la résurrection de Jésus-Christ.* »

L'indication temporelle qui nous intéresse pour notre propos est cette dernière, désignée par l'expression « à présent » (en grec : « nun », qui signifie « maintenant »). Ce « maintenant » fait contraste avec « l'autrefois » du temps de Noé ainsi qu'avec le « une seule fois » de la mort et de la résurrection de Jésus. Très souvent les auteurs du NT utilisent ce petit mot « nun » pour établir un contraste entre deux ères distinctes dans l'histoire de la rédemption ou encore entre deux moments décisifs dans la vie du chrétien.

Pierre lui-même l'utilise ailleurs dans ces deux sens pour établir les contrastes suivants :

- contraste entre les prophètes de l'AT qui prophétisaient déjà la grâce qui nous était destinée, et « maintenant » l'annonce de l'Évangile qui est plus pleinement révélée (1 Pi 1.12);
- contraste entre « autrefois » où les non-Juifs n'étaient pas le peuple de Dieu et « maintenant » où ils le sont (1 Pi 2.10);
- contraste entre le moment où ces chrétiens étaient comme des brebis errantes et « maintenant » où elles sont retournées vers le berger et le gardien de leurs âmes (1 Pi 2.25);
- contraste ou continuité entre « maintenant » et « jusqu'au jour de l'éternité » ou la gloire revient, dans un cas comme dans l'autre, à notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ (2 Pi 3.18).

## **2) Le baptême vous sauve maintenant!**

C'est donc pendant ce « maintenant » que « *le baptême vous sauve* » et que « *la demande à Dieu d'une bonne conscience* » est adressée. Remarquons en particulier l'expression « *le baptême vous sauve maintenant* »! Pierre ne dit pas : « le baptême vous a sauvés lorsque vous avez été baptisés » ou « ... avant d'avoir été baptisés ». Il dit : « *le baptême vous sauve maintenant* », aujourd'hui, en ce moment présent, pendant cette nouvelle époque de l'histoire du salut où nous nous trouvons maintenant. Le verbe « sauver » est au présent continu, qui désigne une action en train de se produire. Pierre ne s'intéresse pas seulement au salut déjà reçu au moment de la régénération par le Saint-Esprit; il s'intéresse au salut actuel de ceux à qui il s'adresse, un salut en cours de processus, jusqu'à ce qu'il soit complété, « *salut prêt à être révélé dans les derniers temps* » (1 Pi 1.5).

Il est utile ici de rassurer nos frères baptistes en disant que les réformés ne croient pas à la régénération baptismale ou à l'efficacité même de l'eau du baptême. Nous laissons cette erreur aux catholiques romains, aux anglicans et à d'autres... Je crois que Pierre ici parle du signe comme de la chose signifiée (tout comme Jésus, Paul ou d'autres apôtres le font ailleurs, par exemple à propos du baptême qui lave, Ac 22.16, etc.). Ce qui sauve, c'est le sang de Jésus et l'Esprit de Dieu, et voilà ce que le baptême atteste et représente visiblement (pensons par exemple à une carte géographique sur laquelle nous désignons du doigt un point précis; nous disons : « C'est ici Québec ou Montréal »; tout le monde comprend que nous prenons le signe pour la chose signifiée; il en est de même lorsque Jésus dit : « *Ceci est mon corps* », etc. Mais je ne veux pas préciser davantage ici.).

D'ailleurs, ce n'est pas pour rien que Pierre s'empresse d'ajouter « *et par lequel on ne se débarrasse pas de la souillure de la chair, mais qui est la demande à Dieu d'une bonne conscience* ». Le signe extérieur lui-même

ne produit aucun effet, c'est la transformation intérieure par le Saint-Esprit qui est décisive! Le baptême illustre, annonce et promet cette purification spirituelle.

Ayant dit cela, j'attire simplement l'attention sur l'accent mis par Pierre sur le « maintenant » du salut : « *Le baptême vous sauve maintenant!* » C'est ce que la Bible dit, que nous aimions cela ou non. Autrement dit, le baptême que vous avez reçu dans le passé a quelque chose d'important à vous dire aujourd'hui, et ce quelque chose d'important qu'il a à vous dire aujourd'hui se rapporte à votre salut présent, en processus, et se rapporte plus précisément à une demande à Dieu d'une bonne conscience.

Ce n'est pas pour rien que, dans 1 Pierre 3.21, Pierre établit ce contraste entre les trois « temps » mentionnés. C'est pour mieux mettre en valeur la richesse que nous avons « maintenant », richesse fondée sur le « une seule fois » de l'œuvre accomplie de Jésus-Christ, richesse meilleure et plus grande que celle obtenue par les huit personnes dans l'arche de Noé, richesse qui se rapporte à une conscience désireuse d'être purifiée afin de vivre d'un cœur pur au service de Dieu dans ce monde corrompu, pendant que Jésus, au ciel, règne sur nous et domine sur les anges, les puissances et les pouvoirs.

Pierre ne s'intéresse pas comme tel à répondre à notre question : « La demande à Dieu d'une bonne conscience doit-elle être faite avant, pendant ou après le baptême? » Pierre s'intéresse plutôt au « maintenant » des chrétiens d'Asie Mineure (et des chrétiens d'aujourd'hui), afin de les encourager dans les épreuves et les défis qui sont devant eux. Son souci, à mon avis, ne porte pas sur les conditions d'admission au baptême, mais sur *le bien des chrétiens qui vivent des luttes profondes dans ce monde*. Le « maintenant » du baptême et de la demande d'une bonne conscience fait partie de cette *grande époque* qui s'est ouverte depuis la mort et la résurrection de Jésus (v. 18) et qui s'étend tout au long de notre ère où Jésus-Christ règne à la droite de Dieu et domine sur les anges, les pouvoirs et les puissances (v. 22). Nous aurions peut-être préféré que la Bible nous donne ici une plus grande précision temporelle, mais je crois qu'il est préférable de laisser cette question ouverte, afin de mieux apprécier ce que Dieu est en train de nous dire ici.

### **3) Gardez une conscience pure au milieu d'un monde corrompu!**

J'aimerais élargir la discussion au contexte plus large afin de mieux apprécier encore ce que Pierre est en train de dire. Les versets 18 à 22 s'inscrivent dans un plus long développement dans lequel Pierre communique plusieurs encouragements et plusieurs exhortations à ses frères et sœurs « *étrangers dans la dispersion* » (1.1). Pierre se soucie tout particulièrement des épreuves qu'ils traversent et des souffrances injustes qu'ils subissent en tant « *qu'étrangers et voyageurs* » sur la terre (2.11). Il commence par les rassurer au sujet de leur héritage incorruptible qui est gardé en réserve pour eux dans les cieux, et de la puissance de Dieu qui les garde et les protège sur terre (1.3-5). Il les exhorte à affermir leur pensée et à garder une parfaite espérance, en demeurant obéissants et en vivant dans la sainteté (1.13-16). Il leur rappelle à quel prix impérissable ils ont été rachetés et purifiés (1.18-23) et sur quel fondement solide ils sont fondés (2.4-10). Puis il revient à une série d'exhortations, cette fois-là plus spécifiques :

« Bien-aimés, je vous exhorte, en tant qu'étrangers et voyageurs, à vous abstenir des désirs charnels qui font la guerre à l'âme. Au milieu des païens, ayez une bonne conduite, afin que, là où ils vous calomnient comme faisant le mal, ils voient vos œuvres bonnes, et glorifient Dieu au jour de sa visite » (2.12).

Ces chrétiens doivent être prêts à se soumettre aux autorités, même si cela signifie subir des souffrances injustement aux mains des autorités publiques, des maîtres ou des époux non chrétiens (2.13 à 3.7).

À l'intérieur de ce développement, Pierre les encourage en disant : « Car c'est une grâce que de supporter des peines, par motif de **conscience envers Dieu** quand on souffre injustement » (2.19). Voilà le sujet de la conscience qui apparaît pour la première fois dans sa lettre! Une conscience envers Dieu face aux épreuves qu'ils vivent « maintenant », au milieu des souffrances injustes qu'ils subissent... Pierre rappelle ensuite quelques devoirs qu'ils ont envers leurs frères et sœurs chrétiens (3.8), puis il revient rapidement sur le sujet des souffrances injustes au milieu d'un monde païen (3.9-16). Il conclut cette section en disant :

« Soyez toujours prêts à vous défendre contre quiconque vous demande raison de l'espérance qui est en vous : mais faites-le avec douceur et crainte, **en ayant une bonne conscience**, afin que là même où l'on vous calomnie, ceux qui diffament votre bonne conduite en Christ soient confondus » (3.15-16).

Voilà un texte très important pour notre compréhension du verset 21. Nous y trouvons la même expression : « *une bonne conscience* »! Mais j'y reviens à l'instant.

Pour appuyer ses exhortations, Pierre continue et développe notre passage en question en commençant par des mots qui établissent un lien logique : « En effet... » (v. 18). Puis, dans la section suivante, il continue avec le thème de la souffrance en donnant l'exemple de Jésus : « Ainsi donc, puisque Christ a souffert... » (4.1). Puis la lettre continue avec d'autres exhortations qui se rapportent à la vie en Église (4.7-11), et continue avec des encouragements à se réjouir de participer aux souffrances du Christ, afin de se réjouir aussi avec allégresse, lors de la révélation de sa gloire (4.12-19), etc. Il est évident qu'il y a un fil conducteur dans tout cela. Pierre n'a pas écrit 1 Pierre 3.21 juste pour remplir de l'espace afin que sa lettre soit un peu plus longue. Et quand il a écrit les versets 18 à 22, il ne s'imaginait pas non plus que ce serait plus tard considéré comme étant l'un des textes difficiles de la Bible... Il l'a écrit pour encourager ses frères et sœurs d'Asie Mineure.

Je reviens donc à 1 Pierre 3.16, où nous retrouvons l'expression « *une bonne conscience* ». C'est la même expression que celle utilisée quelques lignes plus loin au verset 21, accompagnée au verset 16 d'une expression parallèle, « *une bonne conduite* ». Ces chrétiens persécutés avaient un immense défi devant eux : celui de garder une conscience pure au milieu d'un monde corrompu. Dans leurs souffrances, ils avaient besoin d'une *bonne conscience*, de sorte que, lorsqu'ils étaient maltraités ou abusés, ceux qui méprisaient leur *bonne conduite* en Jésus-Christ pouvaient être confondus et avoir honte. Mais comment recevoir une bonne conscience? Et comment parvenir à une bonne conduite? Comment

notre conscience peut-elle devenir pure? Et comment pouvons-nous développer la bonne attitude dans nos rapports avec les non-croyants?

Ma conscience m'accuse d'avoir gravement péché contre Dieu et de désobéir chaque jour à ses commandements, car je suis enclin à toutes sortes de mal. Les non-chrétiens ont bien raison de m'appeler « hypocrite » ou « incohérent », car je suis loin de toujours faire ce que je dis ou ce que je prétends croire... Comment puis-je vivre en paix avec Dieu? Comment pouvons-nous « sanctifier Christ dans nos cœurs »? (3.15). Et comment pouvons-nous garder un bon témoignage devant les non-croyants? Voilà des questions qui préoccupaient ces chrétiens qui vivaient comme étrangers et voyageurs dans un monde corrompu et hostile à Dieu, mais qui vivaient aussi aux prises avec leur propre nature pécheresse et leurs propres tentations. N'est-ce pas un sujet très actuel, pour nous qui vivons dans ce monde d'aujourd'hui de plus en plus éloigné de Dieu?

#### **4) Demandez à Dieu une bonne conscience maintenant, chaque jour, sur la base des promesses de purification attestées par votre baptême**

Pierre leur dit : Vous avez été baptisés! Le baptême vous sauve maintenant! La demande d'une bonne conscience est adressée à Dieu maintenant! (Tous les verbes du verset 20 sont au passé : aoriste ou imparfait; tandis qu'au verset 21, le seul verbe « sauver » est au présent et détermine le reste de la phrase). En d'autres mots, le baptême vous délivre de vos péchés et vous met à part du reste du monde. Le baptême est un signe et une attestation de la part de Dieu qui vous annonce sa promesse de salut en Jésus-Christ, par sa mort et sa résurrection « une seule fois » et par son règne qui se continue aujourd'hui.

Pierre encourage ses frères et sœurs à se servir « maintenant » de leur baptême. Il les encourage à constamment faire appel à Dieu qui leur accordera une conscience pure, purifiée par le sang de Jésus. Car voilà ce que représente le baptême : la purification de nos péchés, pas seulement une fois dans notre vie, mais la purification quotidienne dont nous avons besoin tous les jours. Nous pouvons et devons oser demander à Dieu qu'il nous purifie, qu'il nous donne une bonne conscience et qu'il nous aide à avoir une bonne conduite au milieu des païens. C'est à cela que sert notre baptême! Notre baptême nous rappelle que Dieu nous promet tous les jours son pardon en Jésus-Christ; il nous atteste que Dieu nous a mis à part pour le servir dans ce monde. Notre baptême nous appelle aussi à nous éloigner du péché et de toute mauvaise conduite et à nous efforcer, par sa grâce, de « sanctifier dans nos cœurs Christ le Seigneur ».

Je peux donc conclure cette partie de la manière suivante. Quand la demande d'une bonne conscience est-elle adressée à Dieu? Je crois pouvoir affirmer sans trahir la pensée de l'apôtre que *nous sommes encouragés par Dieu à adresser cette demande dans nos prières tous les jours! Nous sommes encouragés à le faire sur la base de la signification de notre baptême reçu il y a longtemps.* Notre baptême a une utilité pour nous aujourd'hui. Nous pouvons et devons nous en servir. C'est un outil que Dieu, dans sa bonté, a mis à notre disposition pour nous encourager dans nos faiblesses et fortifier notre foi.

## **b. Qui adresse à Dieu cette demande d'une bonne conscience?**

### **1) Tous les baptisés!**

Il reste une dernière question à traiter : *Qui adresse à Dieu cette demande d'une bonne conscience?* Ma réponse sera très simple : Tous ceux qui ont déjà été baptisés! Tous ceux que Dieu a mis à part pour faire partie de son peuple qu'il rassemble au milieu de ce monde corrompu. Tous ceux-là qui sont encore pécheurs, mais qui vivent avec la promesse de la purification quotidienne de leurs péchés en Jésus-Christ, afin de vivre avec une conscience pure dans ce monde hostile et corrompu. Cela ne précise pas, bien entendu, si ces gens ont été baptisés en tant qu'adultes (nouveaux convertis à la foi dont les parents n'étaient pas chrétiens, comme bien des nouveaux convertis du NT qui se sont fait baptiser adultes), ou s'ils ont été baptisés en tant qu'enfants de l'alliance, nés de parents chrétiens (comme je crois, ce fut le cas lorsque des « maisonnées » entières se faisaient baptiser : Ac 16.15; 16.31-33). Le texte devant nous ne répond pas directement à cette question.

### **2) Une comparaison avec l'eau du déluge et l'alliance avec Noé et sa famille**

J'ajouterais toutefois *deux éléments en faveur du baptême des enfants* qui pouvait être pratiqué chez les chrétiens à qui Pierre s'adressait. Le premier élément est déduit du contexte immédiat de 1 Pierre 3.21. Le deuxième élément est déduit du contexte plus large de cette épître.

Tout d'abord, *le contexte immédiat*. Pierre établit *une comparaison entre le baptême et l'eau du déluge*. Il dit que l'événement du déluge et des huit personnes sauvées dans l'arche est « *une figure du baptême qui vous sauve maintenant* ». Une figure, ou littéralement, un « antitype », c'est-à-dire le correspondant ou la contrepartie qui représentait faiblement la réalité plus grande du baptême. Il dit que huit personnes « *furent sauvées à travers l'eau* ». Le mot « à travers » ou « par » (« dia ») peut avoir un sens local (sauvés à travers l'eau qui fit lever l'arche) ou un sens instrumental (sauvés par l'eau qui engloutit le monde méchant). Le sens local peut certes convenir, mais le sens instrumental, tout à fait en harmonie lui aussi avec la Genèse, me semble plus profond.

Noé est le seul qui trouva faveur aux yeux de Dieu, au milieu d'un monde méchant (Gn 6.7-8). « *Noé était un homme juste et intègre parmi ses contemporains; Noé marchait avec Dieu. [...] La terre était corrompue devant Dieu, la terre était pleine de violence* » (Gn 6.9). Voilà la menace qui planait sur Noé et sa famille : Non pas tant l'eau du déluge, qui fut un instrument de Dieu pour purifier la terre, mais plutôt la méchanceté des hommes qui remplissaient la terre de violence et qui exerçaient une menace réelle sur la promesse de Dieu, dont le plan était réduit à un seul homme juste et craignant Dieu sur terre. Oui, Noé et sa famille devaient certes être sauvés de l'eau par l'arche, mais pourquoi Dieu a-t-il envoyé toute cette eau? Il devenait de plus en plus difficile pour Noé de servir Dieu avec une bonne conscience et une bonne conduite.

Les chrétiens du temps de Pierre pouvaient quelque peu s'identifier à Noé et à sa famille! Ils pouvaient aussi trouver courage d'avoir à leur disposition un « agent » plus puissant que l'eau du déluge pour les encourager... Au déluge, Dieu est intervenu puissamment pour que l'adoration de son

nom puisse subsister sur terre. Dieu sauva Noé et sa famille au moyen de l'eau qui vint purifier la terre de toute cette méchanceté. Cependant, cette eau, aussi colossale fut-elle en quantité, n'a rien changé au cœur humain. Les huit personnes dans l'arche sont demeurées des pécheurs par nature. Et ces huit ont donné naissance à une nouvelle race, toujours aussi corrompue (comparer Gn 6.5 avant le déluge et Gn 8.21 après le déluge). Cette nouvelle race ne pouvait pas être sauvée de ses péchés au moyen d'un nouveau déluge, ce qui n'aurait pas réglé le fond du problème. La solution se trouve uniquement en Jésus-Christ, mort et ressuscité pour nous. En contrepartie du déluge, le baptême atteste et symbolise la purification qu'il nous promet par son sang et par son Esprit. L'eau du baptême, en quantité pourtant bien moindre, représente une puissance bien plus colossale que l'eau du déluge! Ce n'est certainement pas la quantité d'eau qui compte.

Je pose ici la question suivante : *Qui est entré dans l'arche et en vertu de quoi?* Seul Noé obtint grâce aux yeux de Dieu et lui seul était considéré comme juste aux yeux de Dieu, à cause de sa foi en Dieu. Et pourtant, huit personnes entrèrent dans l'arche! « *L'Éternel dit à Noé : Entre dans l'arche, toi et toute ta famille; car j'ai vu que devant moi tu es juste parmi tes contemporains* » (Gn 7.1). N'est-ce pas étrange? Un seul juste devant Dieu, et huit personnes sauvées! Et ce ne sont pas n'importe quelles personnes. C'est sa famille! La femme de Noé, ses fils et ses belles-filles sont tous entrés dans l'arche sur l'ordre de Dieu.

« *C'est par la foi que Noé, divinement averti de ce qu'on ne voyait pas encore et saisi d'une pieuse crainte, construisit une arche **pour sauver sa famille**; c'est par elle qu'il condamna le monde et devint héritier de la justice qui s'obtient par la foi* » (Hé 11.7).

Depuis la création du monde, Dieu n'agit pas seulement avec des individus isolés, mais avec des familles. La Genèse nous en explique la raison. Dieu a établi *une alliance* avec Noé et avec toute sa descendance après lui (comme il l'avait fait avec Adam et toute sa descendance). Tout cet événement de Genèse 6 à 9, et dont Pierre fait référence, est dominé par le grand motif de l'alliance. Avant le déluge, Dieu dit à Noé seul : « *Mais avec toi j'établirai mon alliance; tu entreras dans l'arche, avec tes fils, ta femme et tes belles-filles* » (Gn 6.18). Après le déluge, Dieu dit à Noé et à ses fils : « *Quant à moi, j'établis mon alliance avec vous et avec votre descendance après vous...* » (Gn 9.9). Cette alliance était accompagnée d'un signe visible, l'arc-en-ciel, pour rappeler et attester, non pas la foi de Noé, mais la promesse de Dieu qui est fidèle à son alliance. C'est donc en vertu d'une alliance que les fils de Noé (et leurs descendants après eux, incluant tous les humains sur terre aujourd'hui) ont été sauvés avec Noé par les eaux du déluge.

Étant donné l'analogie que Pierre établit entre ces événements et le baptême, il est tout naturel de croire que *le même principe de l'alliance s'applique aussi au baptême*. Il ne s'agit pas cette fois-ci de l'alliance de Dieu avec toute l'humanité, mais de son alliance de grâce en Jésus-Christ, en vertu de laquelle il dit :

« *J'établirai mon alliance avec toi et ta descendance après toi, dans toutes leurs générations : ce sera une alliance perpétuelle, en vertu de laquelle je serai ton Dieu et celui de tes descendants après toi* » (Gn 17.7).

L'une des promesses qu'il nous a faite, à nous et à nos enfants, est de circoncire et de purifier nos cœurs (Dt 30.6), de mettre sa Parole et son Esprit en nous et dans nos enfants (És 44.3; És 59.20-21). Comme Paul et Silas le dirent au geôlier de Philippes : « *Crois au Seigneur Jésus, et tu seras sauvé, toi et ta famille* » (Ac 16.31, un verset malheureusement trop souvent coupé au milieu de la phrase...).

Forts de cette promesse, nous et nos enfants pouvons nous rappeler notre baptême et demander à Dieu qu'il nous accorde une bonne conscience, selon la promesse de purification en Jésus-Christ symbolisée et attestée par notre baptême. Nous espérons davantage pour notre famille chrétienne que ce que Noé et sa famille ont obtenu. Car « *c'était une figure du baptême qui vous sauve, à présent, et par lequel on ne se débarrasse pas de la souillure de la chair, mais qui est la demande à Dieu d'une bonne conscience, par la résurrection de Jésus-Christ* ».

### **3) Une comparaison avec Israël, le peuple de l'alliance**

Il me reste un dernier élément à considérer en faveur du baptême des enfants : *le contexte de l'épître de Pierre*. À qui Pierre s'adresse-t-il? À des Églises et à des chrétiens d'Asie Mineure, du Pont, de la Galatie, de la Cappadoce et de la Bithynie. Mais comment les appelle-t-il? *Pierre les désigne du même nom que Dieu désignait son peuple dans l'Ancien Testament*. Pierre dit à leur sujet :

*« Vous, par contre, vous êtes une race élue, un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple racheté, afin d'annoncer les vertus de celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière; vous qui, autrefois, n'étiez pas un peuple et qui, maintenant, êtes le peuple de Dieu; vous qui n'aviez pas obtenu miséricorde et qui, maintenant avez obtenu miséricorde » (1 Pi 2.9-10).*

Quel texte magnifique! Ce texte est tiré de l'Ancien Testament et s'inspire directement de la manière dont le peuple d'Israël était désigné par Dieu dans l'AT.

Pierre combine ici Exode 19.6 et Osée 1.6,9. Le premier texte a été prononcé au Sinaï, juste après l'Exode, et déclare à propos d'Israël : « *Quant à vous, vous serez pour moi un royaume de sacrificateurs et une nation sainte.* » Cette nation sainte, mise à part pour Dieu, comprenait des parents avec leurs enfants, en vertu du même motif de l'alliance. Il suffit de lire l'Exode et les événements au Sinaï pour s'en rendre facilement compte. Dieu n'a pas traité avec des individus isolés, mais avec des parents et leurs enfants. Dieu ne les a pas séparés! Des parents avec leurs enfants sauvés de la mort en Égypte au moyen du sang de l'agneau répandu sur les cadres de porte (et préfigurant le sacrifice du Christ), des parents avec leurs enfants délivrés de la misère de l'Égypte et conduits par Dieu.

*« Ils ont été sous la nuée, ils sont tous passés au travers de la mer, ils ont tous été baptisés en Moïse dans la nuée et dans la mer, ils ont tous mangé le même aliment spirituel, et ils ont tous bu le même breuvage spirituel, car ils buvaient à un rocher spirituel qui les suivait, et ce rocher était le Christ » (1 Co 10.1-4).*

Eh oui, la symbolique du baptême est appliquée aux enfants dans le peuple d'Israël! Des parents avec leurs enfants rassemblés au Sinaï avec qui Dieu établit une alliance et qu'il appela « *un royaume de prêtres et une nation sainte* ».



Pourquoi, dans le Nouveau Testament, les enfants des croyants auraient-ils moins de privilèges que les enfants des croyants dans l'Ancien Testament? Je ne vois vraiment pas pourquoi il n'y aurait pas des petits enfants dans ce que Pierre appelle « *un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple racheté...* » Au contraire! L'Église de l'AT s'appelait « *mon peuple* », puis à cause de ses infidélités, Dieu a cessé de l'appeler « *mon peuple* », mais dans sa grande miséricorde, Dieu a élargi son Église pour inclure les nations païennes et, dans sa grande bonté, il l'appelle de nouveau « *mon peuple* », selon la parole du prophète Osée! Un peuple comprend des familles et des enfants!

Ainsi donc, à cause de sa comparaison avec l'époque de Noé où domine le motif de l'alliance, et à cause de sa reprise des concepts de peuple et de nation tirés de l'Exode et des promesses prophétiques, nous avons toutes les raisons de croire que Pierre, dans sa lettre, s'adresse aux croyants et à leurs enfants.

#### **4. Application**

Pour que tout cela ne reste pas théorique, j'aimerais proposer ici *une suggestion d'application pratique* de tout ce que je viens d'écrire. Nos enfants aujourd'hui vivent dans un monde qui, à bien des égards, ressemble au monde du temps des chrétiens d'Asie Mineure et au monde du temps de Noé. Nos enfants ont bien des luttes et bien des combats à livrer dans ce monde païen corrompu. Que ce soit à l'école, sur la rue, dans le voisinage, avec la télévision ou devant Internet. Comment pourront-ils avoir une bonne conscience et une bonne conduite au milieu de toute cette génération qui persécute les croyants et se moque de ceux qui veulent vivre pour Dieu?

Pierre s'adresse à eux comme à nous, et nous dit que l'eau du déluge...

« ... *était une figure du baptême qui vous sauve, à présent, et par lequel on ne se débarrasse pas de la souillure de la chair, mais qui est la demande à Dieu d'une bonne conscience, par la résurrection de Jésus-Christ* ».

Cette parole est pour nos enfants, dès leur plus jeune âge! Autrement dit, regardez à votre baptême et accrochez-vous aux promesses de Dieu en Jésus-Christ. Vous ne vous souvenez pas du jour de votre baptême, mais il vous est grandement utile *maintenant*, aujourd'hui. Il vous permet d'adresser sans crainte à Dieu votre demande de purification par le sang du Christ, et cela tous les jours de votre vie! Votre baptême vous rappelle que vous avez été mis à part, car vous n'êtes pas impurs comme les autres, mais « saints » (1 Co 7.14), comme les enfants l'étaient dans le peuple d'Israël, mis à part pour faire partie du peuple de Dieu et de la nation sainte de Dieu. Vous faites partie, vous les enfants des parents croyants, de cette nation sainte, mise à part du monde pécheur pour être appelés « *mon peuple* ». Croyez dans ses promesses et marchez à sa lumière!

Les parents chrétiens auront ainsi un outil puissant pour éduquer leurs enfants dans la foi et les former à vivre comme disciples de Jésus-Christ dans ce monde si corrompu. Les parents chrétiens pourront mettre en application 1 Pierre 3.21 dans la vie de leurs enfants, chaque jour de leur vie, dès leur plus jeune âge, dès que leur (mauvaise!) conscience se manifesterait et chaque fois qu'ils auront besoin de la purification promise en Jésus-Christ et par son Esprit. Dieu nous a placés à leur côté et

en autorité sur eux pour leur apprendre à prier : « *Seigneur, donne-moi une conscience propre à cause du pardon que tu nous as promis en Jésus.* »

Leur baptême n'est pas quelque chose qui produit comme par magie un résultat automatique. Nos enfants ne peuvent pas tenir leur salut pour acquis. Notre texte nous dit que le baptême n'est pas simplement le lavage extérieur du corps, mais le lavage intérieur du cœur. Nous devrions interpeller et encourager nos enfants à y croire, à le demander et à le vivre, en nous servant de ce précieux outil pédagogique que Dieu nous a donné qu'est le baptême de nos enfants. Le baptême illustre devant nos yeux ce que Dieu veut faire et ce qu'il promet de faire tous les jours de notre vie, dans nos cœurs et dans celui de nos enfants! C'est magnifique, car les enfants aiment les illustrations! Quelle richesse d'application nous pouvons développer à partir de 1 Pierre 3.21! Cette étude m'a donné de nouvelles perspectives et m'a ouvert de nouveaux horizons!<sup>7</sup>

## 5. Conclusion

*En grande conclusion*, je voudrais simplement *récapituler* tout ce que j'ai dit jusqu'à maintenant afin de boucler la boucle :

- a. Je crois que la meilleure traduction d'une partie du verset 21 est : « *la demande à Dieu d'une bonne conscience* ».
- b. Je ne crois pas que l'on puisse prouver que ce texte exigerait *à la fois* une demande à Dieu d'une bonne conscience avant le baptême ET une demande par la personne baptisée, ce qui devrait être les DEUX conditions requises pour pouvoir rejeter le baptême des enfants des croyants à partir de ce verset.
- c. Je ne pense même pas que ce texte nous parle des *conditions* requises au baptême (que ce soit pour le baptême d'un adulte, avec comme condition une demande d'une bonne conscience formulée par la personne baptisée elle-même; ou que ce soit pour le baptême d'un enfant de parents croyants, avec comme condition la demande d'une bonne conscience formulée par les parents en faveur de l'enfant).
- d. Je crois plutôt, à la lumière du texte et du contexte, que Pierre est en train d'encourager les chrétiens, aux prises avec les souffrances et les persécutions dans le monde, à *demander à Dieu une bonne conscience pour maintenant*. Cette demande devrait s'appuyer sur la puissante certitude que nous procure aujourd'hui notre baptême reçu il y a longtemps (non pas la certitude de ma foi ou de ma conversion, mais la certitude de la promesse de Dieu). Nous devrions nous empresser de présenter cette demande avec foi et confiance, quelles que soient les adversités que nous rencontrons dans ce monde, car la puissance du Saint-Esprit et de Jésus-Christ qui règne et domine aujourd'hui, et qui agit dans nos cœurs, est bien plus grande que la puissance des eaux du déluge. Voilà ce que représente et atteste notre baptême!

---

<sup>7</sup> Cette étude m'a par la suite servi à préparer une prédication sur 1 Pierre 3.21 intitulée *Le baptême nous encourage à demander à Dieu une bonne conscience.*

- e. Loin d'exclure *le baptême des enfants des croyants*, je crois plutôt que *ce texte l'encourage*, car ce n'est pas pour rien que le Saint-Esprit nous propose comme figure du baptême la délivrance que Dieu a procurée autrefois à Noé et à sa famille, en vertu de l'alliance qu'il avait établie avec Noé et ses descendants, et ce n'est pas pour rien non plus que Pierre s'adresse à des gens qu'il appelle « *la nation sainte de Dieu* », comme on faisait autrefois pour Israël qui comprenait les enfants de l'alliance.
- f. Il me semble que la compréhension qui se dégage de ce texte est *riche en applications pratiques pour la famille chrétienne* devant les défis immenses auxquels nous et nos enfants devons faire face dans ce monde moderne. Il y aurait beaucoup à réfléchir et à approfondir à ce sujet. Je n'ai suggéré que quelques pistes qui devraient être explorées bien davantage.
- g. Ce qui, au départ, paraissait un texte réfutant la doctrine réformée du baptême des enfants des croyants, s'avère maintenant *un texte qui lance de grands défis à la conception baptiste du baptême*. Ayant maintenant exposé ma compréhension de ce beau texte de la Parole de Dieu, je serais très intéressé de mieux savoir comment nos frères baptistes peuvent répondre aux questions suivantes :
- Comment expliquer que le baptême *nous sauve?* (acte de Dieu).
  - Comment expliquer que le baptême nous sauve *maintenant?* (acte présent).
  - Quel rapport y a-t-il entre ce salut actuel et la demande à Dieu d'une bonne conscience?<sup>8</sup>

Continuons de prier notre Dieu afin qu'il nous donne chaque jour une bonne conscience et une bonne conduite au milieu de cette génération païenne! Et que cette prière soit également dans nos cœurs pour nos enfants!

---

**Paulin Bédard**, pasteur

L'auteur est pasteur de l'Église chrétienne réformée de Beauce, Québec, Canada, et directeur du site *Ressources chrétiennes*.

[www.ressourceschretiennes.com](http://www.ressourceschretiennes.com)



2016. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

---

<sup>8</sup> Ma prédication sur 1 Pierre 3.21 indiquée dans la note précédente propose des pistes de réflexion supplémentaires touchant ces questions.